

# Le 23 mars : on enfonce le clou !



**Mercredi 15 mars a vu défilé des centaines de milliers de personnes dans plus de 200 manifestations contre une réforme des retraites insupportable. A Bourg en Bresse, nous étions encore 5 500 à rejoindre le Champ de Foire à BOURG EN BRESSE à l'appel de l'inter-syndicale départementale.**

Le gouvernement n'a pas cessé de répéter depuis des mois que le système des retraites serait à l'agonie du fait d'un déficit immense et que la réforme qu'il tente d'imposer serait le seul moyen de le sauver. De manière malhonnête, le gouvernement a cherché à creuser artificiellement le déficit affiché. Il est désormais clair que le discours alarmiste du gouvernement a été battu en brèche et n'a pas convaincu la majorité des citoyennes et des citoyens.

Comble de l'ironie et de la bêtise, et malgré toute la violence sociale de cette réforme, le gouvernement ne résout même pas l'équation budgétaire qu'il s'est lui-même imposée.

Repousser l'âge de départ a un effet sur la santé des travailleurs-ses qui doivent rester en emploi deux années de plus, ce qui augmente donc les dépenses liées aux accidents et maladies professionnelles, aux arrêts de travail, et à l'invalidité. Pour les personnes qui se retrouveraient privé d'emploi en fin de carrière, cela fait deux années supplémentaires à attendre la retraite. Cela vient donc augmenter les dépenses de l'assurance chômage. On fait donc des économies sur les pensions de retraites mais en contrepartie, on verse davantage d'autres prestations sociales.

Un autre coût, qui ne concerne pas les finances publiques, est rarement discuté : il s'agit de l'augmentation du coût des complémentaires santé. Les travailleurs-ses étant en moyenne plus âgé-e-s, les besoins seront plus importants. Ce coût pèsera sur les travailleuses et travailleurs, et sur leur salaire socialisé. L'enjeu pour le Président de la République n'est plus que de conserver sa crédibilité « réformatrice » auprès de l'opinion mais surtout vis-à-vis de la Commission européenne et du capital, dont il est le plus fidèle serviteur.

Puisque cette réforme ne permettrait finalement pas de faire toutes les économies attendues, il y a tout lieu de penser qu'elle sera suivie d'autres attaques contre notre sécurité sociale.

**Le gouvernement et le patronat, affaiblis et incapables de justifier ce nouveau cadeau au capital, décident de répondre par la violence.**

Constatant l'absence de majorité à l'Assemblée Nationale, le gouvernement a coupé court aux débats en déclenchant le 49-3, au mépris du mouvement social et des salarié-es qui rejettent toujours massivement cette réforme. Cet aveu de faiblesse est à mettre à l'actif de la mobilisation. De même le rejet de l'amendement « Retailleau » sur l'alignement des régimes spéciaux ou les tentatives d'introduction de la capitalisation ont été refoulés grâce à la mobilisation.

**Quelle que soit l'issue des différentes motions de censure déposées, la contestation sociale doit s'amplifier et s'élargir.**



**La CGT de l'Ain appelle à engager partout, lundi, mardi, mercredi des assemblées générales avec l'ensemble des travailleurs et travailleuses pour nourrir la construction d'une puissante journée interprofessionnelle unitaire de grève et de manifestations le jeudi 23 mars.**

**Notre objectif est de gagner rapidement le retrait de cette loi brutale et illégitime. Pour y parvenir, cela impose de monter encore en puissance avec l'arrêt des productions économiques par la grève de masse dans tous les secteurs.**

**Le retrait et la victoire sont à portée de mains, l'heure est à la généralisation des grèves et des mobilisations sans attendre !**

**LE JEUDI 23 MARS, rendez-vous à 14h au Champ de Foire à BOURG EN BRESSE,**

**Départ de manifestation à 14H30**